

AVENTURES TRAGIQUES

D'UN SINGE ET D'UN PERROQUET

Pièce satirique arrangée

Par LAURENT

(Voir à partir du n° 9)

Corniquet | enchanté |.—Parfait ! Nicaise n'a plus qu'à copier cette lettre telle qu'elle est ; et vous l'enverrez, dès le matin, à Saint-Blaise. Je me réjouis d'avance de tous les orages qui vont éclater ! Occupons-nous, maintenant, du capitaine. J'ai un plan dont vous allez bien rire ! Il faut, mon cher Trouillotte, que vous alliez lui offrir un duel !

Trouillotte | tremblant |.—Moi?..... Au capitaine!.....

Corniquet.—Oui, vous. Est-ce que vous ne comprenez pas le piège ?

Trouillotte.—A moitié.

Corniquet.—Eh bien ! Voici la chose ; elle est très-simple. Il s'agit de mettre le capitaine dans un grand embarras.

Trouillotte.—Mais je ne crois pas qu'il soit embarrassé de se battre.

Corniquet.—Je le crois aussi ; mais l'embarras pour lui, c'est que ses principes religieux le lui défendent. Donc, en le provoquant, vous le jetez dans la perplexité la plus comique. S'il refuse, nous dressons un procès-verbal, et nous le traitons de poltron ; le voilà compromis aux yeux du monde. Si, au contraire, il accepte, le voilà compromis aux yeux des dévots ; le voilà excommunié ! excommunié comme vous et moi ! Excommunié comme un franc-maçon ! En vérité, l'enfer se tordrait de rire, si le capitaine allait être excommunié !..... Mais, vous ne riez pas, vous, du plan machiavélique que je vous propose ?

Trouillotte | embarrassé |.—C'est que..... je ne crois pas qu'il réussisse. Le capitaine a fait ses preuves. Personne ne croira, à Pont-aux-Choux, qu'il refuse par lâcheté.

Corniquet.—Si on ne le crois pas à Pont-aux-Choux, on le croira ailleurs ; nous ferons mettre notre procès-verbal dans les journaux de Paris ; ils sont très-friands de ces choses-là !

Trouillotte.—C'est vrai. Je me rends à votre avis ; mais..... êtes-vous absolument sûr que le capitaine refusera ?

Corniquet.—Sa foi religieuse l'y oblige.

Trouillotte.—Je le sais ; seulement, sur cet article-là, on pense qu'il est avec le ciel des accommodements. Dieu pardonne toujours, et le monde jamais ; on commence par se battre pour plaire au monde, et ensuite on arrange l'affaire avec Dieu.

Corniquet.—Le capitaine n'est pas de ces demi-chrétiens. Ainsi, n'ayez pas peur, il refusera.

Trouillotte.—Peur ! Je n'ai pas peur !..... Quels seront mes témoins ?

Corniquet.—Moi et Nicaise. Nous serons demain avant midi chez le capitaine. Mais il faut acheter à Nicaise, pour la circonstance, une longue redingote, des gants et un chapeau à haute forme.

Trouillotte | étonné |.—Vraiment !

Corniquet.—Sans doute ; des témoins pour un duel ne peuvent se présenter qu'en tenue réglementaire, redingote boutonnée jusqu'au menton, gants de peau, chapeau de castor. Ils doivent également avoir cette tenue sur le terrain, c'est de rigueur.

Trouillotte.—Et pourquoi ?

Corniquet.—Pourquoi ? Mais en matière de duel, c'est l'usage. L'usage se suit et ne se discute pas.

Trouillotte.—Soit ; Nicaise aura tout son harnais de témoin demain pour onze heures. Il faut qu'à la même heure, Saint-Blaise reçoive ma lettre, et le capitaine ma provocation. "Corniquet sort en saluant."

Scène II.

TROUILLOTTE, "seul."

Trouillotte ; "Il se promène de long en large et est très-agité."—Qui sait si ce dévot ne croira pas faire une œuvre pie en se battant contre un libre-penseur !..... "Il s'arrête." Pourvu que ce diable de capitaine n'accepte pas !..... "comme sortant d'un songe et tout en sortant." Maintenant, allons prendre des vos forces dans le sommeil..... Pourvu que ce grand diable de capitaine n'accepte pas !.....

La toile tombe

ACTE TROISIEME

La scène, comme dans le premier et dans le deuxième acte, représente un cabinet de travail.

Scène I.

SAINT-BLAISE, MARCEL

Marcel ; "Il est assis près d'une table couverte de papperasses et a l'air complètement absorbé."—Je ne pourrais pas m'expliquer ce que Trouillotte a envie de faire. Hier..... "Saint-Blaise entre, il est pâle, il a les yeux hagards. Il tombe plutôt qu'il ne s'assit sur le fauteuil que lui présente Marcel." Qu'avez-vous ? Quel coup vous a frappé ? Parlez, ne suis-je pas votre meilleur ami, votre confident ?

Saint-Blaise.—Et c'est aussi pour cela que je m'adresse à vous dans le malheur qui m'atteint. Voyez cette lettre ! Elle est bien d'elle ; c'est son écriture, à n'en point douter. Voilà ce qu'elle écrit à Trouillotte.

Marcel.—A Trouillotte ? Oh ! rassurez-vous, alors ! S'il y a du Trouillotte là dessous, la lettre est fautive ; ce n'est qu'une infâme machination.

Saint-Blaise.—Vous me rendez la vie ! Mais, il est impossible de contrefaire si bien son écriture.

Marcel ; "après avoir examiné la lettre."—En effet, j'ai peine à croire qu'un faussaire imite si bien ; mais je sais qu'il se machine en ce moment, chez Trouillotte, des complots contre vous et moi. Il y a peu de jours, il est arrivé chez lui un petit sous-vétérinaire nommé Nicaise, qui doit être envoyé tout droit par la "Pipe Culottée." Or, il est évident que la "Pipe Culottée" doit avoir d'habiles faussaires à son service. De plus, hier soir on a vu débarquer à Pont-aux-Choux un grand diable aux longs cheveux, accompagné d'un perroquet ; et il s'est rendu tout droit chez le vétérinaire. Pensez-vous que ces émissaires viennent ici pour ne rien comploter contre nous ? "Il met la lettre sur la table."

Saint-Blaise.—Alors vous croyez que c'est Nicaise ou l'homme aux longs cheveux qui ont fabriqué cette lettre ?

Marcel.—J'en suis sûr ; mais j'en veux tirer l'aveu de leur bouche même. La chose est facile, j'attends ce matin ces deux messieurs.

Saint-Blaise.—Vous attendez leur visite ?

Marcel.—Oui. J'ai appais, par une indiscrétion du perroquet que Trouillotte doit m'envoyer des témoins pour m'offrir un duel ?

Saint-Blaise.—Lui ! Il est donc fou ?

Marcel.—Pas si fou ; il ne risque pas beaucoup, étant données mes croyances religieuses ; dès lors, vous comprenez son calcul, ou plutôt celui de la "Pipe Culottée" "car c'est évidemment de là qu'est venue l'idée du duel" : si je refuse, ils proclament bien haut que j'ai peur de Trouillotte ; si j'accepte, ils me broillent avec les catholiques, et rient de mon inconséquence ; c'est une rouerie assez bien trouvée.

Saint-Blaise.—J'espère que vous échapperez sans peine à leur piège. Mais d'où savez-vous que Nicaise et l'homme aux longs cheveux sont ses témoins ?

Marcel.—Parce que, dans tout Pont-aux-Choux, on ne trouverait pas d'autres personnes qui consentiraient à porter les messages de Trouillotte. "On entend un grand coup de sonnette."